

ACTIVITÉS *En bref*

Les Rendez-vous Art-Thé

La deuxième exposition des Rendez-vous Art-Thé aura lieu les 20 et 21 juillet prochain entre 13 h et 16 h à la salle polyvalente de la Gare de Piedmont. Cette année, La MRC des Pays-d'en-Haut invite les citoyens à venir rencontrer les artistes Suzanne Jean et Colette Gendron. Les deux femmes poursuivront aussi leur exposition du 25 au 28 juillet.

« Les Quatre saisons » à la belle étoile

Le Concert VELAN sera présenté le 20 juillet prochain à 20h au Domaine Saint-Bernard de Mont-Tremblant dans le cadre du Festival classique des Hautes-Laurentides. Ce

sont « Les Quatre saisons » de Vivaldi qui seront jouées par le violoniste Alexandre Da Costa et l'ensemble à cordes « Thirteen Strings » d'Ottawa. De plus, une observation guidée du ciel sera organisée au pavillon d'astronomie VELAN après le concert.

Vente de garage de l'Ami-e du Quartier

La vente de garage de l'Ami-e du Quartier se tiendra le 20 juillet prochain entre 7 h et 15 h dans le stationnement du Centre Notre-Dame situé au 655 rue Filion à Saint-Jérôme. Les personnes intéressées peuvent louer un espace pour 20 \$ au profit de l'organisme. Les tables et les chaises seront fournies.

Le marché public de Saint-Jérôme

Le marché public de Saint-Jérôme est ouvert le mardi de 6 h à 17 h, le vendredi de 6 h à 21 h ainsi que le samedi de 6 h à 16 h, et ce, jusqu'au 30 novembre. Les citoyens peuvent y accéder par la place de la Gare, la rue Melançon et le parc linéaire. Ce marché public est le plus vieux des Laurentides et fête, cette année, ses 150 ans.

1001 Pots

En plein cœur du charmant village de Val-David, l'exposition de céramique annuelle 1001 Pots a ouvert ses portes le 2 juillet dernier pour se terminer le 11 août prochain. Pour souligner ses 25 ans, l'unique exposition continue de présenter au

public une exposition mémorable grâce à ses 104 céramistes québécois au talent inouï.

Les Jardins du précambrien

Le Symposium international d'art-nature de Val-David a pris son envol le 6 juillet dernier aux Jardins du précambrien. Les visiteurs peuvent admirer les œuvres de huit artistes originaires du Canada, des États-Unis, de Cuba et du Chili jusqu'au 20 octobre. Cette année, ces derniers s'inspirent du thème *Lieux/Lieues* pour réaliser des créations originales qui sont disposés sur trois kilomètres et demi de sentiers aménagés. De plus, quatre invités présentent des conférences et des ateliers cet été soit le poète Robert Lalonde, le comédien Alexis Martin, l'écrivaine

Yolande Villemare et l'auteur jeunesse Gilles Tibo.

Marché d'été de Val-David

Tous les samedis, jusqu'au 5 octobre, le Marché d'été s'empare de la rue de l'Académie à Val-David. Plus de 80 producteurs et transformateurs s'y réunissent pour offrir aux visiteurs toutes sortes de produits alimentaires, parfait pour stimuler leurs papilles gustatives. Il est possible de s'y procurer des légumes de saison, des viandes, des plats cuisinés, des desserts et bien plus encore. C'est également l'occasion de faire de belles rencontres avec des gens passionnés par leur métier de la région, de leur poser des questions et, surtout, de découvrir leurs produits.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1. Objet du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 601-22 tenue le 3 juillet 2013, le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté, sans changement, le second projet de règlement 601-22, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 juillet 2013.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Second projet de règlement numéro 601-22 intitulé : « Amendement au règlement de zonage 601, tel qu'amendé »

Le règlement projeté vise à amender le règlement 601 « Zonage » de façon à y apporter les modifications suivantes :

1. Créer une nouvelle zone résidentielle H-431 à même la zone H-408, et y définir les usages et normes autorisés;
2. Agrandir la zone H-409 à même la zone H-408, y modifier la marge avant et l'assujettir au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Situation actuelle Zones H-408 et H-409 (En gris)

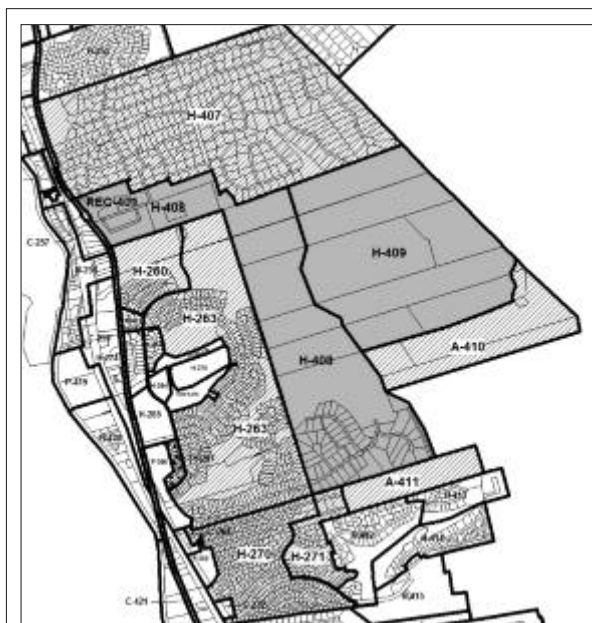


Modifications proposées Zones H-408, H-409 et H-431 (En gris)



2. Demande de participation à un référendum

Une demande peut parvenir des zones visées ou des zones contiguës suivantes :



ZONES VISÉES :

- H-408**
- Rue du Clos-des-Artisans
 - Rue du Clos-des-Cimes
 - Rue du Clos-des-Jacobins
 - Rue du Clos-du-Meunier

H-409

- Secteur non développé

ZONES CONTIGÜES :

- H-260**
- Rue du Clos-du-Cellier
 - Rue du Clos-Saint-Urbain

H-263

- Rue du Clos-des-Artisans
- Rue du Clos-des-Capucins
- Rue du Clos-Chaumont
- Rue du Clos-Fourtet
- Rue du Clos-Frantin
- Rue du Clos-de-Giron
- Rue du Clos-du-Marquis
- Rue du Clos-Micot
- Rue du Clos-des-Mûres
- Rue du Clos-de-Paulilles
- Rue du Clos-des-Réas
- Rue du Clos-du-Roi
- Rue du Clos-Toumalin
- Rue du Clos-Vougéot

H-270

- Rue des Bouleaux
- Rue des Cèdres
- Rue des Chênes
- Rue des Épinettes
- Rue des Faisans
- Rue des Genévriers
- Rue des Malards
- Rue des Pélicans
- Rue des Sarcelles
- Rue des Sorbiers
- Rue Canadiana
- Rue des Cerisiers
- Rue des Cyprès
- Rue des Érables
- Rue des Flamants
- Boulevard du Lac-Saint-François
- Rue des Mouettes
- Rue des Pins
- Rue des Saules

H-271

- Rue des Cormiers
- Rue des Genévriers
- Rue des Ormes
- Rue des Faisans
- Boulevard du Lac-Saint-François
- Rue des Rameaux

REC-401

- Parc linéaire Le P'tit train du Nord

H-407

- Croissant Adèle
- Rue des Bolets
- Rue des Frangins
- Rue des Gamins
- Chemin de l'Héritage
- Rue du Monarque
- Rue du Palais
- Rue du Patrimoine
- Montée des Sources
- Rue de la Sucrierie
- Rue des Trilles
- Rue des Anciens
- Rue des Chevaliers
- Rue des Gaillards
- Rue des Gouverneurs
- Rue du Mas
- Rue des Nobles
- Rue des Patriarches
- Rue de la Seigneurie
- Rue de la Souvenance
- Montée du Terroir
- Rue des Vignobles

A-410

- Zone agricole

A-411

- Zone agricole

3. Conditions de validité d'une demande

Une demande peut parvenir des zones visées ou des zones contiguës suivantes :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et le numéro du règlement;
- Être reçue au bureau de la Ville, au plus tard le **lundi 29 juillet 2013 à 16 h 30**;
- Être signée par au moins **12 personnes intéressées, de la zone d'où elle provient**.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la Ville, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet 601-22 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans des règlements qui n'auront pas à être approuvés par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement 601-22 peut être consulté au Service du greffe de la Ville de Prévost situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 18^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE TREIZE (2013).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.
Greffier